



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19090893

de

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

25 JUIN 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : 435 402 613

Dénomination

(en entier) :

(en abrégé) : **LE CHAF**Forme juridique : **A.S.B.L.**Adresse complète du siège : **Rue Jules Maltaux 62 à 6240 Farciennes****Objet de l'acte : Publication aux annexes du Moniteur Belge - Modification des statuts**

Conseil d'administration

Article 34 §1. L'Assemblée Générale Statutaire du CHAF réunie le 5 juin 2019 confirme en tant qu'administrateurs:

- Madame Balsat Micheline, domiciliée rue J.Destrée 22 à 6240 Farciennes, née le 1^{er} mai 1951 à Baudour
- Monsieur Casagrande Joseph, domicilié rue du Wainage 150 à 6240 Farciennes, né le 30 juillet 1939 à Farciennes.
- Madame Bruyninckx Céline, domiciliée rue Ferrer 10 à 6240 Farciennes, née le 15 janvier 1950 à Charleroi.
- Monsieur Fastrez Johannes, domicilié Quartier du Moulin 9 à 6240 Farciennes, né le 1^{er} février 1950 à Bad-Godesberg (Allemagne).
- Monsieur Minsart Fabrice, domicilié rue Ferrer 135 à 6240 Farciennes, né le 31 octobre 1961 à Charleroi
- Monsieur Pittevis Joseph, domicilié Rue de Soleilmont 65 à 6043 Ransart, né le 21 octobre 1946 à Charleroi.
- Madame Demiautte Marie-Christine, domiciliée Impasse des Fours à Chaux 18 à 7080 Framerie, née le 28 mai 1951 à Marchienne au Pont.
- Monsieur Thomas Stavros, domicilié Rue du Monciat 68 à 6240 Farciennes, né le 6 mai 1957 à Xanthogie (Grèce).

§2. L'Assemblée Générale Statutaire du CHAF réunie à Farciennes, le 5 juin 2019 a procédé à la nomination en qualité d'administrateur:

- Madame Behaegel Marie-Ghislaine, domiciliée Rue Emile Toussaint 1/a à 5521 Serville, née le 18 juillet 1957 à La Hestre.
- Monsieur Lemaitre Fabian, domicilié Rue de Lambusart 157 à 6240 Farciennes, né le 29 octobre 1972 à Charleroi.
- Madame Slupianek Marie-Martine, domiciliée Rue Pirson Lothier 3 à 6001 Marcinelle, née le 9 août 1953 à Mont sur Marchienne.
- Monsieur Sanpo Guy, domicilié Rue Florian Montagne 10 à 6001 Marcinelle, né le 31 mai 1941 à Marcinelle.
- Monsieur Timmermans Marc, domicilié Rue de la Montagne 122 à 6240 Farciennes, né le 12 juillet 1972 à Charleroi.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



- Monsieur Baulin Alain, domicilié Rue Jouay 83 à 6240 Pironchamps, né le 25 octobre 1962 à Charleroi.

L'article 24 est modifié comme suit:

Article 24. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation, par lettre ouverte simple ou courriel, dix jours au moins avant la date de la réunion.

Il ne peut valablement délibérer que lorsque la moitié des membres au moins sont présents ou représentés par un autre membre du Conseil d'Administration. Si tel n'est pas le cas, une seconde réunion sera convoquée.

Lors de la seconde réunion, le Conseil d'administration pourra délibérer quel que soit le nombre d'administrateurs présents.

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige et au moins trois fois par ans

Il se réunit, en outre, chaque fois que trois administrateurs au moins en formulent la demande écrite. Les convocations contiennent le lieu, date, l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration se donne la possibilité d'organiser en urgence un CA convoqué par téléphone ou courriel sur base d'une situation impérieuse et exceptionnelle.

MINSART Fabrice
Administrateur - Président

FASTREZ Johannes
Administrateur - Secrétaire